

A.M.C.
SCM au capital de 1 200 euros,
immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 918 968 116,
dont le siège social est situé 70 ROUTE D'ORLEANS RN 20 91310 MONTLHÉRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,
À quatorze heures.

Au siège social, 70 ROUTE D'ORLEANS RN 2091310 MONTLHÉRY.

Les associés de la société A.M.C., SCM au capital de 1 200 euros, divisé en 1 200 parts sociales d'un euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Emmanuel MORA, propriétaire de 400 parts sociales ;
- Monsieur Robin CASTELLS, propriétaire de 400 parts sociales ;
- Monsieur Vincent AUDOUY, propriétaire de 400 parts sociales.

Seuls associés et représentant ainsi la totalité des 1 200 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Robin CASTELLS.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L612-5 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels font ressortir une perte de 117 617,22 euros.

Le compte « report à nouveau » est nul. Le compte « autres réserves » présente quant à lui un solde nul.

L'Assemblée générale décide que la perte de l'exercice sera transférée à hauteur de 117 617,22 euros sur le compte « report à nouveau ».

La société clôturant son premier exercice social, l'Assemblée générale rappelle qu'il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividende.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve successivement chacune des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé et qui ont fait l'objet d'un rapport spécial des Co-gérants, à savoir :

Conventions nouvelles

1. C/C ROBIN CASTELLS

Solde au 31 décembre 2023 : 35 000,00 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Robin CASTELLS.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité.

2. C/C AUDOUY VINCENT

Solde au 31 décembre 2023 : 35 000,00 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Vincent AUDOUY.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité.

3. C/C EMMANUEL MORA

Solde au 31 décembre 2023 : 35 000,00 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Emmanuel MORA.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée aux Co-gérants en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide, en application des dispositions de l'article 1843 du Code civil, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé aux statuts constitutifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Les Co-gérants

Zone de signature



BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

081120 - A.M.C.

Du 26/08/2022 au 31/12/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	643 997		643 997	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 280		11 280	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	655 277		655 277	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres créances	413		413	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	35		35	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	448		448	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	655 725		655 725	

BILAN - ACTIF



081120 - A.M.C.

Du 26/08/2022 au 31/12/2023

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 1 200)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

Valeurs
au 31/12/23

Valeurs
au

1 200

-117 617

-116 417

-116 417

651 051

105 000

5 167

10 846

79

772 142

655 725

CPTÉ RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE



081120 - A.M.C.

Du 26/08/2022 au 31/12/2023

	Du 26/08/22 Au 1/12/23	Du	Variation	
			en valeur	en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	107 384		107 384	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	107 384		107 384	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-107 384		-107 384	
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées	10 233		10 233	
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	10 233		10 233	
RÉSULTAT FINANCIER	-10 233		-10 233	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	17 617		-117 617	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS				

CPTE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

081120 - A.M.C.

Du 26/08/2022 au 31/12/2023

	Du 26/08/22 Au 31/12/23	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES	117 617		117 617	
Bénéfice ou Perte	-117 617		-117 617	

